



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

FSE

Question écrite n° 14433

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la non-reconduction en 2007, dans le cadre de la programmation européenne 2007-2013, des crédits FSE affectés au dispositif local d'accompagnement (DLA) de deux régions, la Bretagne et le Limousin. Une telle décision compromet gravement le déploiement de ce dispositif sur les territoires en question, fragilisant les structures de l'économie sociale et solidaire, pourtant créatrices d'emplois et dont l'utilité sociale n'est plus à démontrer. Il lui demande donc de lui faire connaître les éventuelles mesures envisagées afin de compenser le désengagement du Fonds social européen.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14433

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 316

Question retirée le : 4 mars 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)